



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 AOÛT 2010

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 9 août 2010, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, MM. les conseillers Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay, sous la présidence de M. Normand Girouard, maire suppléant.

Mme la mairesse, Déborah Bélanger, et la conseillère, Mme Diane Gargantini, sont absentes.

Mme Claire Coulombe, greffière, est aussi présente.

MM. Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, et Sylvain Valiquette, directeur du Service des loisirs et de la culture, sont également présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30. Le maire suppléant de la Ville de Rivière-Rouge et président de l'assemblée, M. Normand Girouard, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

296//09-08-10

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière, Mme Claire Coulombe :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du règlement numéro 168 imposant une tarification pour les services offerts par le camping municipal
3. Appel d'offres numéro 2010-09 : Travaux de rénovation au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge : Remplacement des bandes de la patinoire : Octroi de contrat
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire.

ADOPTÉE

297/09-08-10

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 168 IMPOSANT UNE TARIFICATION POUR LES SERVICES OFFERTS PAR LE CAMPING MUNICIPAL

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière mentionne l'objet et la portée du règlement numéro 168.

Les membres du Conseil déclarent avoir reçu et lu le projet de règlement numéro 168 imposant une tarification pour les services offerts par le camping municipal et renoncent à sa lecture, ledit projet de règlement leur ayant été remis dans les délais requis.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 AOÛT 2010

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement numéro 168 imposant une tarification pour les services offerts par le camping municipal.

ADOPTÉE

Le texte intégral du règlement numéro 168 imposant une tarification pour les services offerts par le camping municipal est reproduit au livre des règlements.

298/09-08-10

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2010-09 : TRAVAUX DE RÉNOVATION AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE : REMPLACEMENT DES BANDES DE LA PATINOIRE : OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que, pour faire suite à l'appel d'offres public numéro 2010-09 relatif à des travaux de remplacement des bandes de la patinoire au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge, le résultat de l'ouverture des soumissions du 5 août 2010 à 14h05 est le suivant :

Soumissionnaire Date et heure de réception de la soumission	Prix forfaitaire (total incluant les taxes)
Distribution Sports Loisirs G. P. inc. Le 30 juillet 2010 à 12h20	162 641,59 \$
Lampron Sport inc. Le 5 août 2010 à 13h16	198 556,21 \$

CONSIDÉRANT la vérification des deux (2) soumissions reçues effectuée par l'architecte responsable des travaux, M. Jean-François Parent, et sa recommandation en date du 6 août 2010 quant à l'octroi du contrat à « Distribution Sports Loisirs G. P. inc. »;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal adjuge le contrat pour la réalisation des travaux de remplacement des bandes de la patinoire au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge à « Distribution Sports Loisirs G. P. inc. », étant le plus bas soumissionnaire conforme, le tout conformément à sa soumission datée du 29 juillet 2010 au coût de 162 641,59 \$ taxes incluses.

Que les travaux de remplacement des bandes de la patinoire au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge soient effectués conformément à toutes les exigences décrites à l'appel d'offres numéro 2010-09 de la Ville et portant l'identification « Travaux de rénovation au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge, remplacement des bandes de la patinoire ».

Que la présente résolution tienne lieu de contrat entre les parties.

Que le directeur des loisirs et de la culture ou le directeur des travaux publics soit autorisé à signer, si requis, tout document relatif à ces travaux pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 AOÛT 2010

Que les dépenses liées au présent contrat soient prises à même le règlement d'emprunt numéro 165 du 19 avril 2010.

ADOPTÉE

Période de questions

M. Normand Girouard, maire suppléant, invite le seul citoyen présent à poser des questions.

Les membres du Conseil répondent à la seule question adressée par le public.

299/09-08-10

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De lever la séance extraordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h36.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, le maire suppléant n'a pas exercé son droit de vote.

M. Normand Girouard, maire suppléant, donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LE MAIRE SUPPLÉANT

LA GREFFIÈRE

Normand Girouard

Claire Coulombe